

Les grandes heures de l'agriculture mondiale

Espoirs, succès et menaces

Du même auteur :

Agriculture - Economie de l'agriculture française en Europe : forces et faiblesses. Dunod, Paris (1991)

Les nouveaux territoires de l'agriculture française. Uniéditions, Paris (1993)

Financer l'agriculture : quels systèmes bancaires pour quelles agricultures ? Charles Léopold Mayer, Paris (2001)

André Neveu

Les grandes heures
de l'agriculture mondiale
Espoirs, succès et menaces

L'Harmattan
5-7, rue de l'École-Polytechnique
75005 Paris
France

L'Harmattan Hongrie
Hargita u. 3
1026 Budapest
HONGRIE

L'Harmattan Italia
Via Bava, 37
10214 Torino
ITALIE

Biologie, Ecologie, Agronomie

Collection dirigée par Richard Moreau

professeur honoraire à l'Université de Paris XII,

correspondant national de l'Académie d'Agriculture de France

Cette collection rassemble des synthèses, qui font le point des connaissances sur des situations ou des problèmes précis, des études approfondies exposant des hypothèses ou des enjeux autour de questions nouvelles ou cruciales pour l'avenir des milieux naturels et de l'homme, et des monographies. Elle est ouverte à tous les domaines des Sciences naturelles et de la Vie.

Déjà parus

- Philippe PREVOST (*Sous la direction de*), *Agronomes et territoires*, 2005.
Claude MONNIER, *L'agriculture française en proie à l'écologisme*, 2005.
Arnaud MAUL, *Approche évolutionniste de la sexualité humaine*, 2005.
Laurent HERZ, *Dictionnaire des animaux et des civilisations*, 2004.
Michel DUPUY, *Les cheminements de l'écologie en Europe*, 2004.
René MONET, *Environnement, l'hypothèque démographique*, 2004.
Ignace PITTET, *Paysan dans la tourmente. Pour une économie solidaire*, 2004.
Ibrahim NAHAL, *La désertification dans le monde. Causes – Processus – Conséquences – Lutte*, 2004.
Paul CAZAYUS, *La mémoire et les oublis, Tome I, Psychologie*, 2004
Paul CAZAYUS, *La mémoire et les oublis, Tome II, Pathologie et psychopathologie*, 2004.
PREVOST Philippe, *Une terre à cultiver*, 2004.
LÉONARD Jean-Pierre, *Forêt vivante ou désert boisé*, 2004.
DU MESNIL DU BUISSON François, *Penser la recherche scientifique : l'exemple de la physiologie animale*, 2003.
MERJAUX Suzanne, *Science et poésie. Deux voies de la connaissance*, 2003.
LE GAL René, *Pour comprendre la génétique. La mouche dans les petits pois*, 2003.
ROQUES Nathalie, *Dormir avec son bébé*, 2003.
BERNARD-WEIL Elie, *Stratégies paradoxales en bio-médecine et sciences humaines*, 2002.
GUERIN Jean-Louis, *Jardin d'alliances pour le XXI^e siècle*, 2002.
VINCENT Louis-Marie, NIBART Gilles, *L'identité du vivant ou une autre logique du vivant*, 2002.
HUET Maurice, *Quel climat, quelle santé ?*, 2002.
ROQUES Nathalie, *Au sein du monde. Une observation critique de la conception moderne de l'allaitement maternel en France*, 2001.
ROBIN Nicolas, *Clônes, avez-vous donc une âme ?*, 2001.
BREDIF Hervé, BOUDINOT Pierre, *Quelles forêts pour demain ? Eléments de stratégie pour une approche renouvelée du développement durable*, 2001.

© L'Harmattan, 2005

ISBN : 2-7475-8209-4

EAN : 9782747582094

Avant propos

En ce début du XXI^{ème} siècle, l'agriculture mondiale est en pleine transformation. Elle est aussi en crise : ainsi en Europe, l'ouverture même partielle des frontières fragilise les exploitations agricoles, aux Etats-Unis, le gouvernement doit sans cesse intervenir en faveur des fermiers petits et grands, en Asie la révolution verte produit ses propres limites, la guerre de l'eau menace dans les pays arides et l'agriculture africaine est en plein désarroi.

Contre toute logique, la spécificité de l'activité agricole est aussi de plus en plus contestée : la majorité des économistes et les principaux dirigeants du monde sont en effet convaincus qu'il faut le plus vite possible faire entrer le secteur agricole dans le moule commun, celui de la déréglementation, de la liberté de produire et de vendre et, bien sûr, celui de la libre concurrence.

Pourtant, les différences entre les agricultures du monde s'accroissent plus qu'elles ne se résorbent. Les inévitables diversités de conditions naturelles, les écarts entre les structures de production et de transformation, les degrés d'équipement des entreprises et de formation des hommes, génèrent des niveaux de productivité et de coûts de production extrêmement différents d'un pays à l'autre.

Enfin la plupart des gouvernements négligent systématiquement les menaces lointaines ou imprécises, qu'il s'agisse des changements climatiques dus à l'effet de serre, de la dégradation des sols cultivés, de l'insuffisance des ressources en eau ou des risques d'épidémie dans les cheptels.

Dans *la première partie* de cet ouvrage, nous allons chercher à appréhender cette réalité de la diversité des situations dans l'agriculture à la lumière des faits passés. Car l'histoire de l'agriculture est riche d'enseignements que ceux qui ont en charge la politique agricole ont tendance à oublier ou à rejeter en considérant qu'ils ne correspondent pas ou plus au contexte actuel. Pourtant nombre de difficultés d'aujourd'hui ont leur source dans le passé ou peuvent s'expliquer à la lumière des faits passés.

La seconde partie traite justement des principaux problèmes économiques auxquels les agriculteurs sont aujourd'hui confrontés. Car leurs efforts pour accroître sans cesse leur production sont bien mal récompensés. Ils sont conscients que leur situation dans un monde où règne la concurrence est de plus en plus fragile. Les moins entreprenants ou les plus pauvres poursuivent leurs activités comme leurs aïeux l'ont fait, génération après génération, mais leur avenir est fort sombre. D'autres se sont, à plus ou moins grande échelle, efforcés d'introduire le progrès technique dans leurs exploitations. Mais même parmi eux, rares sont ceux qui, tirant un réel profit de leur travail et de leurs investissements, peuvent envisager l'avenir avec sérénité, car les résultats de leurs efforts sont systématiquement accaparés par les secteurs avals de l'agriculture.

Au total, la très grande majorité des agriculteurs du monde a l'impression que l'avenir ne leur réserve que désillusion et souvent misère. Et malheureusement, ce sera le plus souvent la réalité qui les attend.

Première partie

Les leçons du passé

La production agricole a été très longtemps au cœur des préoccupations des hommes.

Le modèle européen d'exploitation familiale

Dans la grande diversité des structures d'exploitations et des systèmes de production qui coexistent dans le monde, l'Europe de l'Ouest et du Centre constitue un cas particulier. Des exploitations familiales de taille moyenne y sont apparues au début des temps modernes et s'y sont multipliées au XIX^{ème} siècle. Ces exploitations ont en général permis à une famille d'agriculteurs de vivre dans des conditions relativement satisfaisantes, compte tenu des critères de l'époque considérée. Leur dimension la plus courante a évolué au cours du temps, passant de 8-20 hectares au XIX^{ème} siècle, jusqu'à 50-100 hectares à la fin du XX^{ème} siècle. Bien que de taille relativement modeste, ces exploitations pouvaient rentabiliser des machines agricoles simples et plus généralement mettre en œuvre le progrès technique le plus courant. Enfin le mode de faire-valoir (direct ou fermage) a en partie évité à ces agriculteurs les sujétions vis à vis des propriétaires qui ont longtemps pesé dans de nombreux autres pays.

Les exploitations familiales s'opposaient aussi bien aux latifundia italiennes, espagnoles ou sud américaines, qu'aux micro-exploitations asiatiques, ou encore aux exploitations pratiquant une agriculture temporaire dans l'Afrique subsaharienne. Seules les fermes nord-américaines présentaient

des caractères similaires, notamment le mode de faire-valoir et la prédominance du travail familial. Mais dès leur création, elles en ont différé par leur taille, très supérieure à celle des exploitations familiales européennes. Ces grandes dimensions pour l'époque expliquent l'utilisation très précoce de machines agricoles destinées à suppléer l'absence de main-d'œuvre.

Quelles sont donc les causes qui ont permis l'émergence et la multiplication de ces petites exploitations familiales en Europe ? Pourquoi ce modèle d'agriculture a-t-il connu un tel succès ? Celui-ci peut-il se poursuivre au XXI^{ème} siècle, en Europe ou dans le reste du monde ?

Comment s'est façonnée l'exploitation familiale européenne ?

L'originalité de l'exploitation familiale européenne s'explique par un contexte historique particulier dont a bénéficié cette partie du monde. Ce sont notamment,

L'affaiblissement de l'emprise de la noblesse sur la paysannerie

Dès le Moyen Age dans certaines régions, les paysans commencent à secouer le joug de la dépendance qui les lie à la noblesse. Les corvées sont remplacées par des redevances en nature puis en argent. Les obligations d'utilisation du moulin ou du four banaux disparaissent. En France, les dîmes dues au clergé sont supprimées à la révolution. Libéré de ces servitudes ancestrales les plus prégnantes, l'exploitant familial est devenu maître de son destin.

Dans les régions de montagne (vallées des Alpes ou des Pyrénées, plateaux du Massif Central ou de l'Allemagne, région inhospitalières de la Scandinavie...), l'absence ou l'éloignement du seigneur a aussi favorisé le développement de petites communautés villageoises relativement autonomes et composées d'un grand nombre de petites exploitations.

une paix qui s'impose peu à peu

Le relief compartimenté de l'Europe de l'Ouest et du Centre, ainsi que l'existence de pouvoirs royaux puissants, ont permis de repousser les invasions étrangères qui risquaient de remettre en cause la survie de ces communautés rurales. Ainsi les grandes invasions ne pénètrent plus en Europe après le VI^{ème} siècle, les huns sont définitivement chassés, et les arabes tenus à distance. Les vikings s'installent en Normandie et cessent leurs exactions. Sauf dans les Balkans, les turcs ne dépassent pas les rivages de la mer Méditerranée et, ayant échoué devant Vienne en 1683, ils renoncent à conquérir l'Europe centrale. Il reste les conflits internes à l'Europe. Mais après les guerres de religion et la guerre de trente ans, les ravages se font plus rares. Le monde rural peut vivre le plus souvent dans une tranquillité relative, à la différence de la plupart des autres régions du globe.

Un espace agricole relativement peu densément peuplé

Au début du XVIII^{ème} siècle, après les grandes épidémies de peste, les guerres et les famines des siècles précédents, le monde rural européen n'est pas très densément peuplé. Il l'est beaucoup moins en tous cas que les plaines de l'Inde ou de la Chine au climat il est vrai très favorable à l'agriculture.

La taille des exploitations agricoles est certes encore très variable, mais il existe cependant un nombre croissant d'exploitations d'assez bonne dimension économique, donc susceptibles de faire vivre une famille correctement si les terres sont bien cultivées. En outre, les étendues de forêts, landes et friches sont encore importantes et offrent des opportunités pour des agrandissements.

L'industrialisation naissante requiert beaucoup de bras, et l'exode rural débute donc très tôt en Europe, parfois dès la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle. Cet exode se généralise au XIX^{ème} siècle. Il permet de desserrer la pression foncière qui étouffe beaucoup d'exploitations. Les éventuels excédents de population ont aussi la possibilité de quitter la vieille Europe,

pour aller tenter leur chance dans le nouveau monde où les terres disponibles semblent infinies.

Les diverses catégories d'ouvriers agricoles (y compris lorsqu'ils possèdent une toute petite exploitation d'appoint) sont les premières touchées par l'exode rural. Elles sont suivies par les aides familiaux en surnombre. Cette réduction des excédents de main-d'œuvre sur des exploitations pas trop petites, rend possible et parfois indispensable l'acquisition de quelques machines agricoles simples, comme les charrues brabant, les faucheuses, les tarares ou les batteuses à vapeur.

La disparition des paysans les plus pauvres rend aussi moins nécessaire le maintien en l'état des pâturages communaux peu productifs. Leur partage permet un accroissement significatif des exploitations et une réelle augmentation de la production. Ce phénomène prend certes beaucoup de temps. On peut rappeler qu'il est très précoce en Angleterre où l'on procède aux "enclosures" dès le XVII^{ème} siècle, ce qui va permettre d'introduire l'agriculture intensive au siècle suivant.

Les raisons du succès de l'exploitation familiale

L'exploitation familiale européenne a, pendant plus d'un siècle, été considérée comme un facteur de l'équilibre du monde agricole et rural. Ce type d'exploitation possède en effet des spécificités tout à fait intéressantes :

- l'exploitation familiale assure le plein emploi de la main-d'œuvre familiale, à la condition toutefois d'adopter un mode de production suffisamment intensif. D'où le développement de systèmes associant cultures et élevage, céréales et plantes sarclées, prairies permanentes et fourrages artificiels.
- L'introduction du progrès technique y est possible avec des conditions de rentabilité acceptables. Après la seconde guerre mondiale, la mise sur le marché de tracteurs à essence de faible puissance, très maniables et relativement bon

marché, a permis à beaucoup d'exploitations familiales de se moderniser à peu de frais. C'est dans un deuxième temps, lorsqu'il faudra s'agrandir et s'équiper avec du matériel plus performant que le recours au crédit s'imposera.

- Les revenus dégagés assurent des conditions de vie acceptables pour l'agriculteur et sa famille, même lorsque la taille de l'exploitation est relativement réduite¹. Une partie de la production est auto-consommée. Le reste, vendu sur les marchés locaux, sert à payer les impôts et à acheter quelques biens de première nécessité. L'exploitation dispose en général de quelques bois ou haies arborées qui lui fournissent clôtures et chauffage. Une activité complémentaire non agricole est fréquente, au moins en hiver.
- Le travail " en bon père de famille " maintient la fertilité du sol sans dégâts significatifs vis-à-vis de l'environnement. Le travail est souvent rude mais il est accepté par tous. Dans chaque village, les exploitations familiales paraissent donc solides et leur avenir semble assuré pour longtemps. En outre, les différences entre elles sont relativement réduites. Ce type de société rurale, stable, équilibrée et conservatrice, reçoit le soutien des églises qui voient là l'unité de base d'un système social bien structuré sur lequel le prêtre ou le pasteur peut régner sans difficultés. Les gouvernements eux-mêmes y trouvent une base électorale intéressante, car fidèle et peu tentée par les extrêmes.

¹ Au début des années 1950, le professeur Chombart de Lauwe cite l'exploitation béarnaise de 12 hectares avec deux bœufs pour la traction, parmi les exploitations encore susceptibles d'assurer un revenu décent, quoique très modeste, à une famille paysanne.

L'exploitation familiale européenne a-t-elle un avenir ?

Ce n'est pas sûr. Dans tous les pays de l'Europe de l'Ouest, la disparition des petits agriculteurs se poursuit sans discontinuer depuis un demi-siècle. En France, cette diminution s'effectue au rythme moyen de 2,5 à 3% par an. Les terroirs les plus défavorisés, tels les régions sèches du pourtour méditerranéen ou les hautes vallées des montagnes, sont abandonnés. Mais pour l'essentiel, ces disparitions viennent agrandir les exploitations restantes dont la taille moyenne augmente sans cesse. Les plus grandes se transforment peu à peu en entreprises semi-capitalistes. Leurs responsables gèrent en effet un capital d'exploitation très important dont ils s'efforcent d'obtenir la rentabilité maximum.

Ces grandes exploitations sont bien intégrées dans les systèmes agro-industriels. En revanche, les exploitations familiales qui subsistent encore face à ces entreprises peinent à se renouveler au changement de génération. Le système coopératif avait bien été créé pour leur permettre une meilleure défense commune. Mais les coopératives agricoles grossissent elles aussi, et elles sont conduites à adopter les mêmes méthodes de travail que les entreprises privées.

Il semble donc que l'exploitation familiale de taille moyenne soit destinée à disparaître de l'Europe du XXI^{ème} siècle. Peut-on imaginer qu'une génération d'exploitations familiales émerge dans d'autres pays du monde ? C'est douteux. Prenons l'exemple des PECO et des pays de l'ex URSS. Leurs nouveaux dirigeants n'ont guère fait d'efforts pour créer (ou recréer) des exploitations familiales de bonne dimension sur les ruines des exploitations collectives. Ils ont même plutôt cherché à préserver leurs grandes structures. Certes, ils n'ont pas toujours réussi.

Car dans certains pays comme la Roumanie, la Bulgarie ou l'Albanie, les démembrements sauvages des fermes collectives se sont multipliés. Ils ont donné naissance à un grand nombre de toutes petites exploitations de 1, 2 ou 3 hectares. Ces

millions d'exploitations ont-elles vocation à évoluer et à se transformer en véritables petites exploitations familiales ? On peut en douter dans la mesure où la future adhésion de ces pays à l'Union Européenne constituera pour ces exploitations un choc terrible et qui peut leur être fatal. De même, peut-on imaginer qu'une fraction des 16 millions de lopins individuels russes, certes quelque peu agrandis ces dernières années, deviennent de véritables exploitations ? Là encore, l'incertitude est grande.

Conclusion

Au début du XX^{ème} siècle et presque jusque dans les années 1960, la stabilité des sociétés agricoles et rurales européennes semblait assurée pour longtemps. Il est vrai qu'à l'époque, les transformations internes de ces sociétés étaient lentes et peu apparentes. Il n'en a plus été de même au cours du dernier tiers du XX^{ème} siècle. L'exode rural a pris des proportions inédites et inquiétantes, le progrès technique a bousculé le fonctionnement des exploitations agricoles et les communautés villageoises autrefois bien structurées se sont disloquées.

En France, certains professionnels, tel Michel Debatisse, ont cherché à accompagner ces transformations, mais aussi à les maîtriser, voire à les arrêter le moment venu. Leur but était de créer des exploitations agrandies, modernisées et dégagées des contraintes foncières. Sur le plan collectif, l'objectif était de construire une société rurale prospère, solidaire et relativement égalitaire.

Mais le processus une fois lancé et orchestré en France par la JAC et le CNJA, ne s'est pas arrêté en si bon chemin. La concentration des exploitations s'est accélérée, leur spécialisation s'est accentuée et l'intensification des productions n'a plus connu de limite. Or l'équilibre d'une société structurée autour de l'exploitation familiale reposait sur d'autres valeurs : celles de l'entreprise à échelle humaine,

de la diversité des productions agricoles et du respect des équilibres naturels.

Tous les pays européens vivent ce même drame et sont dans l'incapacité d'en maîtriser le devenir. Même la Suisse est maintenant contrainte de renoncer à son marché fermé qui protégeait ses petites exploitations. En France, seules conserveront leur chance les moyennes exploitations disposant d'un créneau commercial permettant de bien valoriser des produits de qualité. En Allemagne, plusieurs régions subventionnent les exploitations qui assurent le maintien d'une densité minimum de population et la protection des paysages. Dans les pays méditerranéens, de nombreuses petites exploitations survivent encore grâce à la poly-activité. Mais il s'agit là des restes d'un passé révolu ou d'îlots de prospérité dus à une rente de situation exceptionnelle. D'ailleurs, en règle générale, la Commission de Bruxelles n'a que faire de ces petites exploitations auxquelles la politique de recherche de la compétitivité ne peut s'appliquer.

Références :

Jean Chombart de Lauwe et François Morvan (1954) *Les possibilités de la petite entreprise dans l'agriculture française*, SADEP, Paris

Jean Chombart de Lauwe et Jean Poitevin (1957) *Gestion des exploitations agricoles*, Dunod, Paris

Michel Debatisse (1963) *La révolution silencieuse*, Seuil, Paris

La passion pour la terre

Toute production agricole implique la disposition d'une certaine superficie de terre sauf évidemment dans les modernes ateliers d'élevage industriels. Au cours des siècles passés et jusqu'à aujourd'hui, tous les paysans du monde se sont donc efforcés d'accéder à la plus grande surface possible de terre. Ils ont cherché aussi à pérenniser leurs droits à la cultiver sans entrave. Enfin ils ont tenté de réduire le coût de l'accès à la terre. Mais ces objectifs ambitieux se heurtent à des intérêts opposés et bien organisés. Pourtant, au cours de l'histoire, de nombreux gouvernements ont été amenés à intervenir en faveur des agriculteurs. Ces interventions n'ont souvent été que ponctuelles. Elles ont pu aussi constituer tout un ensemble législatif modifiant substantiellement les rapports entre les propriétaires et les exploitants, dans le cadre d'une réforme foncière. Enfin, lorsque ces bouleversements sont encore plus profonds parce qu'ils visent à éliminer les propriétaires non exploitants, on peut parler de véritable réforme agraire.

Les modes de faire-valoir

On peut retenir 3 grandes catégories de modes de faire-valoir :

- La propriété collective du sol

Elle trouve son origine dans la communauté primitive, pratiquée par les groupes humains vivant de pêche, de chasse ou de cueillette. Elle s'est parfois maintenue après la sédentarisation de ces populations. Cette pratique subsiste dans les villages africains. Le chef des terres attribue à chaque famille et pour un temps, une parcelle dont la taille est fonction du nombre de personnes qui la composent. Lorsque le sol est épuisé, une autre parcelle leur est attribuée.

En Europe, les anciens communaux étaient une survivance de cette propriété indivise de la terre agricole et forestière. Très importants au moyen âge, ils ont peu à peu fait l'objet d'une appropriation privée au cours des temps modernes. Ces communaux jouaient un rôle essentiel dans l'équilibre économique et social du monde rural. En effet, ils fournissaient aux paysans des terrains de parcours pour leurs animaux domestiques mais aussi du bois ou des litières.

En URSS dès 1921, puis en Chine en 1956-58, la propriété collective du sol a été décrétée. En fait, la terre est devenue propriété de l'Etat qui l'a mise à la disposition des agriculteurs regroupés dans des kolkhozes ou des communes populaires. On était cependant bien loin des petites communautés primitives qui géraient souverainement les terres dont elles disposaient.

- Le faire- valoir indirect

Au Moyen Age, la terre est propriété du seigneur qui y installe ses serfs moyennant tout un ensemble de sujétions comportant des prestations de services (les corvées) et des redevances en nature puis en argent. Mais peu à peu, les paysans se sont affranchis de ces obligations et, au début du XIX^{ème} siècle en Europe occidentale, le fermage et le métayage constituent l'aboutissement de cette évolution.

Le fermage est une redevance fixe payée en nature ou en argent. A l'inverse, le métayage correspond à un partage de la production entre le propriétaire et le métayer dans des

proportions définies dans le contrat. En France, le métayage a pratiquement disparu après la seconde guerre mondiale.

- Le faire- valoir direct

L'agriculteur qui est propriétaire de la terre qu'il cultive n'a pas de loyer à payer et il peut vendre son bien comme il l'entend. C'est l'ambition de tous les paysans du monde. Aux Etats-Unis, le concept de propriété privée est même une composante essentielle de la citoyenneté. Et pendant longtemps, l'accès à la propriété privée fut le rêve de tous les émigrants arrivant aux Etats-Unis, en particulier s'ils voulaient devenir agriculteurs.

La propriété du sol permet aussi au paysan de se constituer un patrimoine qui ne sera pas soumis aux aléas de la conjoncture et que, selon toute vraisemblance, il pourra transmettre en l'état à ses héritiers. Mais si ceux-ci sont nombreux, un partage s'imposera, sauf si les règles juridiques en vigueur permettent d'éviter la division des propriétés foncières. Cette crainte explique le maintien dans certains pays tels que l'Allemagne du Nord, du droit d'aînesse, lointaine survivance des pratiques féodales.

Le faire-valor direct a tout de même un revers. Il conduit à immobiliser d'importants capitaux qui pourraient être mieux utilisés ailleurs, par exemple sous forme d'avances aux cultures ou d'investissements productifs. En effet, le rapport du capital foncier est souvent faible, plus faible en tous cas que celui des autres capitaux investis dans la production agricole et surtout dans les autres activités économiques.

La lutte pour l'accès à la terre.

De tous temps, les agriculteurs se sont efforcés d'agrandir leurs exploitations, soit par achat, soit par location. En effet, l'agrandissement leur est longtemps apparu comme le moyen le plus sûr d'augmenter leurs revenus. A l'inverse,

l'intensification apparaissait comme requérant beaucoup d'efforts pour des résultats fort aléatoires.

Plus peut-être que l'augmentation de leurs revenus, c'est souvent l'accroissement du patrimoine qui a été le mobile qui a poussé les agriculteurs à acheter de la terre. Ce fut le cas dans la France rurale du XIX^{ème} siècle et du début du XX^{ème}, période pendant laquelle la passion pour la terre a atteint des sommets étonnants.

La situation s'est modifiée lorsque la mécanisation s'est généralisée dans les années 1950-1960. Les besoins de capitaux et l'accroissement de charges fixes qu'elle a entraînés, ont conduit les agriculteurs à préférer louer des terres supplémentaires plutôt que les acheter et consacrer leurs ressources à l'intensification des productions. Mais la course à l'agrandissement a été tellement forte que le prix du foncier a tout de même fortement grimpé au cours des années 1960-1970. Par la suite, la diminution très rapide du nombre d'exploitations a permis aux agriculteurs de desserrer un peu la pression foncière sans pour autant renoncer à s'agrandir.

En France, l'Etat est aussi intervenu pour faciliter l'achat de terre par les agriculteurs un peu trop à l'étroit sur leur exploitation. La création des SAFER en 1960 visait justement à faciliter et à organiser les installations nouvelles ou les agrandissements qui pouvaient sembler justifiés au regard des critères de rentabilité et dans une moindre mesure d'équité. La réduction des droits de mutation pour les transactions s'effectuant par l'intermédiaire des SAFER avait les mêmes objectifs. Selon les régions et le contexte financier, les SAFER ont joué un rôle plus ou moins significatif dans l'accomplissement de cette mission.

La pérennisation du droit à cultiver le sol

Si les propriétaires exploitants n'ont pas de raison de craindre une expulsion, il n'en est pas de même des fermiers et

surtout des métayers. Au fil des siècles, ceux-ci se sont donc efforcés d'obtenir des assurances sur leur maintien sur les terres qu'ils exploitent. Leurs revendications ont pu se concrétiser dans des réformes agraires radicales. Elles ont pu aussi conduire à des avancées législatives successives qui ont peu à peu réduit les droits des propriétaires au profit de ceux des locataires. Ces avancées portent sur la durée des baux, leur montant, leur renouvellement et leur transmission au successeur du fermier en place.

En France, la loi sur le fermage et le métayage de 1945-1946 a constitué un moment fort dans ces avancées. Elle a pratiquement conduit à la disparition du métayage au profit du fermage. Elle a sécurisé les fermiers avec des baux d'une durée minimum de 9 ans renouvelables et transmissibles (sauf si le propriétaire désire exploiter lui même ou installer un enfant). Le montant des fermages a fait également l'objet d'une réglementation stricte et d'un contrôle préfectoral.

Evidemment ces avantages accordés aux fermiers ont leur contrepartie : Ils ont accru la diffusion du système des pas-de-porte que doit payer le nouveau fermier en entrant dans les lieux. Ils ont conduit de nombreux propriétaires à vendre leurs terres dès que l'occasion se présente (par exemple en fin de bail). C'est ainsi que tous les ans, 200000 hectares de terres quittent le patrimoine des propriétaires fonciers non-exploitants et sont rachetés par des agriculteurs actifs. Or c'est une opération qui est à double tranchant : elle libère les agriculteurs de toute forme de sujétion vis à vis du propriétaire et elle leur évite de payer un loyer. Mais elle immobilise du capital et elle accroît le coût des soultes et des frais de succession.

La réduction du poids du capital foncier

Pour les agriculteurs, il est de la plus haute importance de ne pas supporter des charges trop élevées du fait du capital foncier. La solution la plus élégante consiste à faire porter le